

Fondation suisse à Paris - Commission de sélection 2017

swissuniversities

Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

La Fondation suisse permet aux étudiant·e·s, doctorant·e·s et chercheur·e·s de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C de résider à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) pour une durée d'un semestre ou d'une année (renouvelable). La Maison suisse, construite par les architectes Le Corbusier et Pierre Jeanneret entre 1931 et 1933, dispose d'un contingent de 43 places pour l'année académique 2017-2018.

Organisation et Gestion

Sur mandat du SEFRI, l'organisation et la gestion du secrétariat de la Commission de sélection sont assumées par le secrétariat général de swissuniversities.

Candidatures 2017

En 2017, swissuniversities a reçu 38 dossiers de candidature pour un séjour durant l'année académique 2017/2018. La Commission de sélection¹ présidée par Mme Michèle Crogiez, professeure à l'Université de Berne, et composée de représentants des trois types de hautes écoles et d'un représentant des étudiant·e·s, a siégé le 26 juin 2017². Sur le nombre de candidatures reçues, deux étaient non éligibles et une fut refusée pour critères exigés non remplis. Il n'y a pas de droit de recours.

Les 31 chambres disponibles dans le contingent suisse ont pu être attribuées à :

- 19 candidat·e·s pour un séjour durant le semestre d'automne 2017,
- 16 pour l'année académique 2017-2018,
- 4 personnes ont été placées sur la liste d'attente.

Aucune chambre n'a pu être attribuée pour le semestre de printemps 2018, la maison étant fermée du 1^{er} février à fin septembre 2018 pour rénovations.

Les 35 candidat·e·s admis·e·s sont issues des hautes écoles suivantes :

4 de Fribourg	5 de Genève	4 de St. Gall
3 de Bâle	3 de Lausanne	2 de Berne
2 de Zurich	2 de l'ETH Zurich	1 de Neuchâtel
5 de la ZHAW	4 de hautes écoles étrangères	

Les branches d'études sont réparties de la sorte :

18 Sciences humaines sociales	5 Sciences économiques	5 Droit
3 Sciences exactes naturelles	3 Médecine	1 Sciences techniques

Le semestre d'hiver 2017-2018 a bien débuté et tout le monde a trouvé ses repères ; le ratio homme-femme est cette année de 50%.

¹ Liste des membres de la Commission de sélection

² Procès-verbal de la séance du 26.06.2017

Berne, 12.06.2017
Catherine Vésy, Secrétariat

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Memo Fondation Suisse à Paris Membres de la Commission de sélection

Mme Dr. Monica Corrado
Directrice
Maison Suisse à la CIUP
7, Boulevard Jourdan
75014 Paris
France

+33 (0)1 44 16 10 10
contact@fondationsuisse.fr

Frau Prof. Dr. Michèle Crogiez
Universität Bern
Institut für Französische Sprache und Literatur
Länggassstrasse 49, PF 999
3012 Bern

Présidente de la Commission
031 631 84 49
Michele.crogiez@rom.unibe.ch

Mme Kathrin Merz
BFH Burgdorf
Pestalozzistrasse 20
Postfach 1058
3401 Burgdorf

034 426 42 51
kathrin.merz@bfh.ch

Mr Neil Montague de Taisne
Vertreter des VSS
Laupenstrasse 2
3008 Bern

031 382 11 71
info@vss-unes.ch

Mr Cédric Rychen
Université de Lausanne
Responsable Affaires socio-culturelles
et Mobilité des Etudiants
Quartier UNIL-Centre
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

021 692 21 14
cedric.rychen@unil.ch

Mr Prof. Dr. Guillaume Vanhulst
Recteur HEPL
Avenue de Cour 33
Case postale
1014 Lausanne

021 316 92 78
rectorat@hepl.ch

Mme Catherine Vésy
Swissuniversities
Secrétariat de la Fondation suisse à Paris
Effingerstrasse 15
Case postale
3000 Berne 1

031 335 07 67
catherine.vesy@swissuniversiteis.ch

Aux membres
de la Commission de sélection
de la Fondation suisse à la CIUP

Berne, le 12 juillet 2017

Procès-verbal de la séance de la Commission de sélection des candidatures pour un logement à la Fondation suisse à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)

Présents:

Mme Michèle Crogiez, Université de Berne, Présidente du Comité de sélection
Mme Monica Corrado, Directrice de la Fondation suisse à Paris
Mme Kathrin Merz, Berner Fachhochschule
Mr Neil Montague de Taisne, UNES/VSS
Mr Cédric Rychen, Université de Lausanne
Mr Guillaume Vanhulst, Haute école pédagogique Vaud

Secrétariat:

Mme Catherine Vésy, Secrétariat, swissuniversities

Ordre du jour

1. Salutations et communication
2. Sélection des dossiers de candidatures
3. Fin et Divers

1. Salutations et Communications

Madame Michèle Crogiez, Présidente de la Commission de sélection de la Fondation suisse à la CIUP, ouvre la séance et remercie les membres d'être venus à Berne. Elle donne la parole à Madame Monica Corrado, Directrice de la Fondation suisse, qui présente en quelques mots la situation actuelle de la maison.

Mme Corrado explique que le nombre de désistements après la réunion de la Commission en 2016 n'était pas extraordinaire et que l'année universitaire 2016-2017 s'est bien passée ; la maison était remplie à presque 100% pendant toute l'année et l'atmosphère y était vraiment sympathique et motivante, car les résidents - avant tout les étudiants à SciencesPo - étaient très engagés dans la vie de la maison. Pourtant, la répartition homme-femmes était un peu étonnante ; en effet, près de ¾ des résidents étaient des hommes, ce qui a parfois mis mal à l'aise quelques jeunes femmes.

Mme Corrado informe que le site internet de la Fondation suisse a été complètement refait et que, suite à la dernière réunion de la Commission, la description des critères à remplir et des documents à joindre aux dossiers de candidatures a également été améliorée. Toutefois, près de 30% des dossiers n'avaient pas de signature sur l'inscription en ligne et/ou sur les deux règlements de la CIUP et de la Fondation suisse ; il a fallu les demander aux candidats, précise Catherine Vésy.

De février à août 2018, la Fondation suisse sera fermée pour travaux, avec entre autre l'ajout de toilettes dans les chambres, qui seront alors équipées de salles de bain privatives; les toilettes actuelles sur les étages seront supprimées et les cuisines agrandies.

Grâce aux accords de brassage avec 17 autres maisons, les candidats suisses pour l'année académique 2017-2018 pourront tous être admis et seront logés dans une de ces 17 maisons. Des maisons hors accord de brassage ont également proposé spontanément des chambres au printemps 2018 pour accueillir des étudiants suisses.

2. Sélection des dossiers de candidatures

Mme Crogiez propose de débiter la sélection en passant en revue les demandes de nouvelle admission et Mme Corrado présente en quelques phrases les 14 candidats. Les membres de la Commission approuvent à l'unanimité les 14 demandes de nouvelle admission.

Catherine Vésey présente les détails concernant les candidatures de cette mise au concours 2017-2018 avec ce résumé :

35 candidatures complètes à prendre en considération sur les 38 inscriptions en ligne, soit 16 pour l'année complète et 19 pour cet automne

- Niveaux d'études : PostDoc, Master 1 et 2, Bachelor 3
- Origine : 26 Unis/EPF, 5 HES et 4 du Monde
- Destination : 12 universités parisiennes
- Disciplines : 11 disciplines différentes avec les langues en prime (9 personnes)
- Genre – Âge : 47% de femmes et 53% d'hommes avec une moyenne de 24 ans
- Nationalité : 27 Suisses, 7 doubles nationaux, 1 permis B
- Disponibilité : 29 chambres sont à répartir

3. Sélection des dossiers de candidatures

Chaque candidature est discutée ; les dossiers vont de très bons, bons, intéressants, minimalistes, voire quelconques. Comme l'année dernière, certains candidats ont l'air nettement plus motivés que d'autres, non seulement par leur lettre de motivation, mais surtout par leurs parcours personnels, caritatifs, sportifs... et leur détermination. Peu de candidats ont fait part d'un intérêt pour l'architecture de la maison ou Le Corbusier.

A l'issue de la sélection, quatre dossiers sont mis en liste d'attente. Au final, nous avons réparti les chambres comme suit :

Catégories	Année 2017-2018	Automne 2017	Liste attente 2017-2018	Total
PostDoc	1	0	1	2
Master 2	2	6	1	9
Master 1	9	6	0	15
Bachelor 3	1	6	2	9
Total	13	18	4	35

Le secrétariat de la Fondation suisse à Paris enverra les confirmations aux personnes admises avec les différents documents usuels et écrira également aux quatre personnes mises sur la liste d'attente.

Le secrétariat de swissuniversities informera par écrit les 2 personnes non éligibles et celle refusée que les critères exigés ne sont pas remplis. Il n'y a pas de droit de recours.

4. Fin et Divers

Tous les dossiers de candidatures ayant été traités et les décisions prises, la Présidente Madame Crogiez remercie les membres de la Commission pour leur travail et le secrétariat de Berne pour la préparation des documents.

Catherine Vézy enverra par courrier postal tous les dossiers en version papier à Paris.

Un repas commun est organisé suite à la séance. .

La séance est levée à 11h45.

Catherine Vézy
Secrétariat swissuniversities

